Envoyé en préfecture le 07/04/2025
Reçu en préfecture le 07/04/2025
Publié le
ID : 056-265600908-20250407-DEL_01_04_25_05-DE

MORÉAC

DEPARTEMENT DU MORBIHAN

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS - SEANCE DU 1er avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le premier avril, à vingt heures, le Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale de la commune de Moréac, légalement convoqué, s'est réuni en lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Pascal ROSELIER, Présidente du Centre communale d'actions sociale.

Membres présent.es : ROSELIER Pascal, PICAUT Marie-Pierre, MARZIN Mikaël, LE NET Karine, LE TOHIC Morgane, LE PALLUD Sonia, ROHMER Christine, MANDART Rolande, POULIZAC Marie-Thérèse, LE CLAINCHE Marie-Paule, LE HAZIF Marie-Annick.

Membres absent.es excusé.es:
Membres absent.es :

Le Conseil d'administration a désigné PICAUT Marie-Pierre en qualité de secrétaire de séance.

Date de convocation du Conseil d'administration : 18 mars 2025

Nombre de membres en exercice : 11 **Présents :** 11 **Votants :** 11

SUBVENTIONS 2025 POUR LES ASSOCIATIONS
Délibération n°2025_01_04_05
Subventions (7.5)

Monsieur le Président donne connaissance au Conseil d'administration du projet d'octroi de subventions pour l'année 2025 aux associations dont l'objet relève des affaires sociales :

Subventions locales	2025
A.D.M.R « La Ruche »	2 500,00 €
C C F D	76,00 €
TRIAU	474,00 €
Le rêve de Tom	160,00 €
Sous-total	3 210,00 €
Subventions extérieures	**2025**
Accueil solidarité Locminé	1 200,00 €
Banque alimentaire du Morbihan	85,00 €
Gem l'harmonie	110,00 €
ATES	150,00€
LOC'O'Motiv	110,00€

Envoyé en préfecture le 07/04/2025
Reçu en préfecture le 07/04/2025
Publié le
ID : 056-265600908-20250407-DEL_01_04_25_05-DE

Solid'Art et Ty	170,00€
UDSP 56 (pupilles)	100,00€
Secours Catholique	65,00€
Sous-total	1990,00 €
Total général	**5 200,00 €**

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale, à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'octroi des subventions aux associations pour l'année 2025 présentées ci-dessus.

Fait et délibéré à Moréac,
Le 1er avril 2025

Monsieur le Président du CCAS
Pascal ROSELIER

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE ★ MOREAC 56500